



Moitié des vacances scolaires

Par **Ialy02**, le **07/04/2017** à **13:56**

Bonjour,

Je suis séparée du papa de mes 2 filles. J'ai la garde définitive et lui les prend LIBREMENT (mentionné dans le jugement) les week end 1,3,5. Nous sommes en zone B, les vacances commencent vendredi 7 avril or dans notre jugement s'est écrit "les vacances débutent le samedi 10h pour se terminer le dimanche fin de vacances à 18h". Les vacances sont à part égales entre les parents et le jour de décompte des vacances est le samedi. J'aimerais savoir puisque nous n'arrivons pas à nous entendre quand se fait l'échange des enfants?

pour ma part, il y a 16 jours donc divisé par 2 cela fait 8 pour le père 8 pour la mère donc

1ere semaine : du samedi 10 h au samedi 18h

2ème semaine : samedi 18h dimanche 18h00

Lui, dit qu'il doit venir le récupérer le dimanche 10h

Merci, de me répondre